

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUIN 2024

Le 10 juin 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, SALASCA Claudine, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Absents excusés : ALLIER Stéphane donne procuration à GILS Denise,
GILS Antoine donne procuration à LAPEYRE Denis,
RICHELME-DAVID Suzanne donne procuration à DUMAS Joële.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Madame BÈZES Mathilde, secrétaire générale, est désignée auxiliaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le procès-verbal du 6 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation, 12 chemin de Renel appartenant à Mr et Mme HOLDERBAUM.
- Remise, 7 rue des Caves appartenant à Mr CICHOCKI Jean-Charles.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Madame le Maire présente aux Conseillers la demande reçue par la société ANEMOS concernant un projet d'installation de panneaux photovoltaïques au sol sur Gourgouly Nord (4 parcelles concernées soit 10 490 m²). Le débat met en avant la difficulté d'accès au site par les engins et le risque de dégradation du chemin. VOTE : 10 CONTRE, 5 ABSTENTIONS

COMMISSION TRAVAUX

Denis LAPEYRE évoque les sujets étudiés lors de la réunion avec la commission travaux qui s'est tenue le 4 juin.

Une première ébauche pour un projet d'éclairage public : le remplacement en LED de 150 points lumineux anciens et vétustes sur l'ensemble du village. Le montant estimé serait d'environ 160 000 € pour la globalité, le SYADEN subventionne à hauteur de 30 000 €.

Ce total peut être échelonné sur 10 ans sous forme de prêt (donc 13 000 € par an x 10).

L'économie d'énergie estimée serait de 3 000 € par an, que l'on peut soustraire aux 13 000 € de « prêt » cela reviendrait donc à 10 000 € de frais annuel. Tout cela doit être recalculé plus précisément.

Un commercial est venu rencontrer Denis LAPEYRE (le lendemain de cette réunion avec la commission travaux) et propose des « têtes de luminaires » en LED à 350 € pièce, l'installation serait réalisée ensuite en régie => voir si cela peut s'adapter avec les disjoncteurs internes aux poteaux actuels.

Un second questionnement concerne l'éventualité d'installation de luminaires solaires LED au futur parking, ce qui permettrait des économies de travaux et de consommation (demander un chiffrage).

APPEL D'OFFRES PARKING

Madame le Maire fait le rapport de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le mercredi 29 mai en

Mairie avec le bureau d'études Cabinet GAXIEU. Six entreprises ont répondu pour le lot n°1 (terrassements généraux – voirie – espaces verts- réseaux humides), trois d'entre-elles ont soumis des chiffrages trop élevés. La comparaison est établie sur les trois restantes, l'offre la mieux disante qui est retenue pour le lot n°1 est celle de l'entreprise COLAS avec le choix de la prestation alternative n°1 en enrobé.

Concernant le lot n°2 (réseaux secs), une seule entreprise, ROBERT, a répondu avec une estimation des prix au plus juste, elle est donc retenue.

LOCAL BUVETTE

Madame le Maire explique les modifications prévues sur le dernier plan du local communal « buvette et espace de stockage » qui se situera en bas du futur lotissement de la Porte Rouge. En effet les WC ont été intégrés dans le même bâti que la buvette avec un accès extérieur (cheminement P.M.R prévu pour desservir ce local). Le permis de construire est déposé sur la plateforme de l'urbanisme le 10 juin 2024.

TRAVAUX PÔLE MÉDICAL

Compte-rendu de la réunion de chantier du 7 juin : les travaux se déroulent très bien et tous les artisans se coordonnent entre eux.

Les futurs professionnels de santé (kinésithérapeutes et infirmières) ont pu visiter les lieux afin de prendre des mesures si nécessaire pour leur future installation.

Un local est mis à disposition de façon provisoire pour un ostéopathe.

Les agents techniques municipaux se chargeront de la peinture et de l'installation de 2 grilles de défense pour les 2 nouvelles ouvertures côté EST.

Une entreprise professionnelle de nettoyage sera contactée et devra intervenir avant l'ouverture du centre.

La séance est levée à 20h05.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 1^{er} JUILLET à 18H30